



Communiqué

La riposte mondiale au SIDA: « Faire travailler l'argent disponible »

Les « Trois Principes » en action

Communiqué émanant de la réunion de haut niveau du 9 mars 2005

Un engagement renouvelé pour renforcer l'appui mondial aux ripostes nationales au SIDA a été approuvé par les dirigeants des gouvernements donateurs et des pays en développement, de la société civile, des organismes des Nations Unies et autres institutions multinationales et internationales, lors d'une réunion qui s'est tenue à Londres le 9 mars 2005.

Nos discussions ont porté sur trois domaines clés :

- Un cadre financier pour le financement de la lutte contre le SIDA en 2005-2007
- Les étapes suivantes des « Trois Principes »¹ pour améliorer notre soutien collectif aux stratégies de lutte contre le SIDA dirigées sur le plan national
- L'amélioration de la coordination parmi les institutions multilatérales et les donateurs internationaux.

Elles ont suivi nos discussions récentes à Paris au début mars lors du Deuxième Forum de haut niveau : progrès accomplis vers l'amélioration de l'efficacité, l'harmonisation, l'alignement et les résultats de l'aide au développement. A cette occasion, l'épidémie mondiale de SIDA a appelé notre attention sur l'urgente nécessité d'harmoniser l'éventail croissant des acteurs mondiaux au sein du programme des partenaires au sens large.

Des progrès marquants ont été accomplis dans la lutte contre l'épidémie mondiale de SIDA au cours des 20 dernières années. Nombreux sont ceux qui s'engagent pleinement en faveur de l'action. Toutefois, en dépit de ces efforts, l'épidémie de

SIDA continue de représenter une menace sans précédent pour le progrès et la stabilité dans le monde. L'accroissement de l'impact disproportionné du SIDA sur les femmes et les filles est particulièrement préoccupant.

Nous savons que les pays les plus durement frappés par l'épidémie de SIDA sont souvent ceux qui ont le moins de capacités pour riposter. Une difficulté particulière est l'absence et la rétention des ressources humaines dans des secteurs clés (tels que la santé, l'agriculture, l'éducation et l'industrie) qui sont cruciaux pour l'élaboration d'une riposte nationale efficace au SIDA. Le développement des capacités dans les pays les plus touchés devrait donc être un objectif majeur. La priorité doit également être accordée au renforcement de la capacité des pays dans lesquels les épidémies sont concentrées et d'émergence rapide à mettre sur pied des activités de prévention, de traitement et de prise en charge vigoureuses et exhaustives.

Lors de la réunion « Faire travailler l'argent disponible », nous avons noté plusieurs jalons importants pour 2005, notamment :

- I. le réapprovisionnement de l'Association internationale pour le Développement 14 (IDA14) en février,
- II. l'examen de haut niveau de la Déclaration d'engagement lors de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA en juin,
- III. le dialogue de haut niveau sur le financement pour le développement en juin,
- IV. le Sommet du Millénaire pour le développement en septembre,
- V. le Mécanisme de réapprovisionnement volontaire du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme en mars et en septembre,
- VI. et la cible internationale « 3 millions d'ici 2005 ».

Nous avons réitéré notre engagement à œuvrer vers la réalisation des Objectifs de Développement pour le Millénaire et des cibles fixées par la *Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA* de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les « Trois Principes »

Nous avons réaffirmé notre engagement à promouvoir et à soutenir l'application des « **Trois Principes** » dans la riposte au SIDA aux niveaux mondial, national et local, en reconnaissant que leur application aboutira à des adaptations propres à chaque pays et aux situations et institutions concernées. Nous avons affirmé notre intention que l'élaboration et l'adaptation des « Trois Principes » soient un **processus consultatif et itératif** entre les donateurs et les partenaires multilatéraux et nationaux.

Nous avons noté le rôle directeur des gouvernements nationaux pour ce qui est d'assurer la **pleine mise en œuvre** des « Trois Principes », réitérant l'importance de l'entière représentativité des instances nationales de coordination (notamment du gouvernement, de la société civile, des groupes vulnérables et du secteur privé), et permettant une certaine flexibilité pour encourager les solutions élaborées localement, notamment au niveau communautaire. Nous œuvrerons en direction de cibles spécifiques pour mettre en œuvre les « Trois Principes » dans plusieurs pays².

Nous avons reconnu le **leadership passé et présent exercé par la société civile et le secteur privé** dans la riposte mondiale, nationale et locale au SIDA et affirmé que toutes les ripostes exhaustives et efficaces exigent des ressources adéquates

pour la société civile et des garanties de sa participation pleine et équitable à toutes les activités de planification, de coordination, de prise de décisions, de mise en œuvre et de suivi. Nous sommes également convenus que des directives devraient être élaborées pour assurer la **pleine participation de la société civile et du secteur privé** à la mise en œuvre des « Trois Principes » au niveau pays. Ces directives devraient inclure notamment l'approbation d'un mandat et de procédures de fonctionnement destinés aux instances de coordination afin d'assurer la pleine participation de la société civile.

Nous avons demandé instamment, et nous sommes engagés en faveur d'une action exceptionnelle, décisive et bien coordonnée, avec une mise en œuvre efficace et transparente **au niveau pays**, spécifiquement :

- Examiner nos pratiques individuelles pour accélérer la mise en œuvre efficace des « Trois Principes », en particulier :
 - approuver, respecter et renforcer **le rôle de l'instance unique de coordination multisectorielle** avec une base juridique appropriée ; cette instance de coordination devrait appartenir au pays et être pleinement représentative de tous les partenaires au niveau pays, soutenue par le pays et bénéficiaire des ressources du pays et d'autres partenaires comme il convient ;
 - clarifier les liens existant entre **différents mécanismes de coordination et de financement** et l'instance unique de coordination pour assurer une division claire des tâches ; et
 - travailler ensemble pour trouver parmi nous **des instruments d'harmonisation et de coordination spécifiques**, afin de renforcer notre action collective au sein d'une seule instance nationale de coordination.
- Soutenir les pays pour garantir **un plan d'action pour le SIDA dont le coût sera entièrement évalué** d'ici à la fin 2005, où dès que possible après cette date.
- Mandater l'ONUSIDA³ pour faciliter les efforts en vue d'élaborer et d'offrir un appui technique à la mise en œuvre **d'un seul système national de suivi et d'évaluation** pour les ripostes nationales au SIDA, avec un ensemble **d'indicateurs standardisés et multisectoriels** approuvés par tous les partenaires clés d'ici à la fin 2005 ou dès que possible après cette date, tout en reconnaissant que l'élaboration d'un système national de suivi et d'évaluation devrait contribuer à simplifier et à harmoniser la surveillance et le recueil des données, tant au niveau national qu'au niveau local.
- Examiner nos politiques et pratiques pour aborder les **obstacles liés à la main-d'œuvre** pour une riposte efficace au SIDA, et agir ensemble à l'appui de stratégies et de plans à moyen et long termes en matière de personnel de santé qui soient spécifiques aux pays et inclusifs.

Cadre financier

L'épidémie de SIDA est un enjeu complexe et en pleine évolution. De même, la

riposte mondiale se doit d'être dynamique et flexible. Nous avons reconnu que les estimations du coût de la riposte au SIDA exigent un suivi constant et des examens réguliers. A mesure que les pays accroissent leur capacité à suivre le flux et l'utilisation des fonds, et qu'augmente la coordination entre les donateurs, les méthodes de surveillance du flux des fonds devront s'adapter. Nous sommes conscients que l'analyse au sein du cadre financier pour le SIDA est un '*travail en cours*', et avons noté que l'ONUSIDA fournira des mises à jour annuelles sur les besoins et les flux en matière de ressources.

Notant les contributions actuelles et escomptées de la part des donateurs, nous avons demandé instamment qu'un financement soit mobilisé pour réduire le déficit sur trois ans, estimé actuellement par l'ONUSIDA à un minimum de 8 milliards de dollars (un supplément de 1,3 milliard en 2005, de 2,3 milliards en 2006 et de 4,6 milliards en 2007 sur les prévisions actuelles)⁴, par le biais :

- D'un engagement continu de la part des dirigeants nationaux des **pays à faible revenu** à maintenir ou, si possible, à accroître les contributions au SIDA émanant des engagements internes.
- De l'engagement des **donateurs internationaux** à respecter leurs promesses de dons et mobiliser des fonds supplémentaires significatifs, notamment par le biais d'une issue positive du mécanisme de réapprovisionnement du Fonds mondial et d'autres conférences des donateurs pour les pays en développement.

Nous avons noté l'appel de l'ONUSIDA, basé sur les projections actuelles, soulignant que plus de 20 milliards de dollars par année seront requis pour mettre sur pied une riposte mondiale élargie et inclusive d'ici à 2008.

Nous avons approuvé la formation d'un **Groupe de travail**, qui sera facilité par l'ONUSIDA, représentant les donateurs, les gouvernements nationaux, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques, qui poursuivra les travaux préliminaires et fournira dans les 60 jours une justification technique des ressources financières nécessaires, en tenant compte des hypothèses et méthodologies appropriées et en prenant en considération les exigences liées au développement d'un secteur de la santé adéquat et des ressources humaines et institutionnelles associées.

Améliorer la coordination parmi les institutions multilatérales et les donateurs internationaux

Nous avons reconnu que la multiplicité des processus, tant parmi les donateurs bilatéraux que parmi les organismes multilatéraux, accroît non seulement les coûts de transaction, mais compromet souvent la capacité des pays à élaborer des programmes efficaces de lutte contre le SIDA. Nous avons reconnu la nécessité d'incorporer des approches efficaces des « Trois Principes » pour des ripostes au SIDA dans les stratégies nationales de développement au sens large (par exemple, les Stratégies pour la réduction de la pauvreté) qui renforceront également les efforts en vue d'améliorer l'efficacité globale de l'aide.

Nous nous sommes engagés, dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, à :

- **Examiner nos politiques, procédures et pratiques en matière de SIDA**

d'ici à la fin 2005, en vue de rationaliser, de simplifier et de coordonner et d'harmoniser encore davantage notre appui aux ripostes nationales au SIDA, afin d'alléger la charge qui s'exerce sur la capacité de gestion et la capacité technique des pays du fait de la multiplicité des donateurs. Il est essentiel que l'investissement de ressources améliorées soit étayé par des témoignages sur ce qui marche.

- **Convenir de la formation d'une Equipe spéciale au niveau mondial**, représentative de toutes les parties prenantes, et facilitée par l'ONUSIDA, pour formuler dans les 80 jours des recommandations qui seront débattues au moment de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin lors de l'examen de la Déclaration d'engagement sur :
 - le **statut actuel** de la coordination et de l'harmonisation, et
 - les options pour **la poursuite de la coordination, en particulier au sein du système multilatéral**, afin de s'attaquer aux doubles emplois et aux lacunes dans la riposte mondiale au SIDA,
 - **la manière dont le système multilatéral peut rationaliser, simplifier et harmoniser encore davantage les procédures et pratiques en matière de SIDA** en vue d'améliorer l'efficacité des ripostes dirigées par les pays et de réduire la charge qui s'exerce sur la capacité de gestion et la capacité technique des pays.
- Convenir que les recommandations seront **présentées pour approbation aux institutions multilatérales pertinentes**, et documenteront le processus de réapprovisionnement du Fonds mondial et autres opportunités de financement de la lutte contre le SIDA.

Alors que la riposte mondiale au SIDA entre dans une nouvelle phase d'élargissement des programmes de lutte contre le SIDA, nous sommes engagés à œuvrer davantage pour veiller à ce que nos politiques et nos pratiques répondent aux enjeux en pleine évolution de l'épidémie de SIDA, et les anticipent. Les engagements que nous prenons en 2005 sont essentiels pour ce qui est d'accroître notre impact collectif sur l'épidémie, et de sauver des vies.

¹ Approuvés lors d'une réunion de haut niveau en avril 2004, les « Trois Principes » consistent en : **Un** cadre d'action contre le SIDA, qui offre une base pour la coordination des activités de tous les partenaires, **Une** instance nationale de lutte contre le SIDA, à représentation large, multisectorielle, et **Un** système de suivi et d'évaluation à l'échelon pays.

² Telles qu'elles sont spécifiées dans le document de référence « Faire travailler l'argent disponible » ; les « Trois Principes » en action, une réunion de haut niveau, 9 mars 2005.

³ L'ONUSIDA se réfère aux dix Coparrainants et au Secrétariat qui constituent le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

⁴ La riposte mondiale au SIDA : document de référence « Faire travailler l'argent disponible », besoins en ressources pour une riposte élargie au SIDA dans les pays à faible et moyen revenus, 9 mars 2005.